

HA

Répertoire n°

59.669.

Procuration



L'AN DEUX MIL NEUF 014

Le first avril.

A Anderlecht, en l'Etude.

Par devant Nous, Michel CORNELIS, notaire de résidence à Anderlecht (1070 Bruxelles).

ONT COMPARU :

- **Monsieur MARCHAL Xavier Henri Maurice Marie**, né à Bukavu (République Démocratique du Congo) le trois février mil neuf cent cinquante-deux, numéro national 52.02.03.103-40, époux de Madame CRITTENDEN Vasile Thespina Jennie, domicilié à délégation Zimbabwe, Commission Européenne, 1049 Bruxelles.

- **Monsieur MARCHAL Daniel Etienne Marie Louis**, né à Auderghem, le huit février mil neuf cent cinquante-quatre, numéro national 54.02.08.111-21, époux de Madame STAELS Paule Marie Jeanne Françoise, domicilié au Niger, Niamey, BP11246.

- **Madame MARCHAL Chantal Marie Thérèse Fernande**, née à Auderghem le trois septembre mil neuf cent quarante-neuf, numéro national 49.09.03.118-1, épouse de Monsieur KANTOROWICZ Andrés Esteban, domiciliée à Waterloo, avenue des Rossignols, 12.

- **Madame MARCHAL Christine Marguerite Marie Henriette**; née à Buakavu (République Démocratique du Congo) le vingt-six janvier mil neuf cent cinquante-trois, numéro national 53.01.26.078-68, épouse de Monsieur ROTHMULLER Claudio Marcelo; domiciliée au Brésil, rua Alm Guilhem 85/100, 22440-000 Leblon Rio de Janeiro

Comparants désignés plus loin par les mots "**LA PARTIE MANDANTE**".

La partie mandante a, par les présentes, déclaré constituer pour son mandataire spécial: tous les comparants avec le pouvoir d'agir ensemble ou séparément

Désigné plus loin par le mot "**LE MANDATAIRE**".

A qui il donne pouvoir de, pour elle et en son nom :

Vendre les biens immeubles suivants:

I / COMMUNE DE SCHAERBEEK

Dans un immeuble à appartements multiples dénommé "L'Emeraude", sis à front de l'avenue de l'Emeraude, numéro 39, où il présente selon titre un développement de façade de huit mètres et une superficie de cinq ares vingt-huit centiares nonante-cinq dixmilliares, cadastré selon titre section C numéro 94/G/4/2 pour cinq ares vingt-huit

M. 30/09